

Code de discipline

Le comportement très et trop agressif de quelques joueurs vis à vis des arbitres ou des adversaires a conduit le bureau à réagir. En effet, l'attitude de ces joueurs a des conséquences négatives sur le terrain pour les partenaires (quand le joueur n'est pas exclu, il pense plus à râler qu'à jouer...) et pour l'image du club. Il a donc été décidé de mettre les joueurs devant leurs responsabilités ...

Avertissement

Il existe 7 cas d'avertissement dans les lois du jeu :

- Conduite antisportive (tacle irrégulier, tirage de maillot, ...)
- Fautes répétées
- Refuser de se placer à distance sur coup franc ou corner
- Retarder la reprise du jeu
- **Désapprobation en parole ou en acte (Contestation)**
- Entrer sur le terrain sans l'autorisation de l'arbitre
- Quitter le terrain sans l'autorisation de l'arbitre

Les joueurs qui recevront un avertissement dû à un comportement que leur dirigeant jugera anormal ou incorrect ou bien un avertissement avec pour motif « contestation » seront redevables au club d'une amende de 8€.

Exclusion

Il existe 7 cas d'exclusion dans les lois du jeu :

- Faute grossière
- **Brutalité**
- **Gestes ou paroles injurieuses, blessantes**
- **Cracher sur quelqu'un**
- Anéantir une occasion nette de but sur un adversaire se dirigeant vers le but en commettant une faute.
- Annihiler une occasion nette de but en arrêtant le ballon volontairement de la main (sauf gardien dans sa surface)
- 2ème avertissement

Les joueurs qui seront exclus à cause d'un comportement que leur dirigeant jugera anormal ou incorrect ou bien exclus avec pour motif de « brutalité », « Insultes » ou « crachat » seront redevables au club d'une amende de 15€.

Récapitulatif

Sanction	Motif	Amende
Avertissement	Contestation	8 €
Exclusion	Brutalité	15 €
	Insultes	
	crachat	

Ce règlement est applicable à toutes les catégories de foot à 11.

Le bureau.

